

DOCUMENT A CONSERVER PAR LE LOCATAIRE

ETAT DESCRIPTIF ET CONDITIONS DE LOCATION DES RESIDENCES DE PLEIN AIR DU CAMPING DE LA VEE

(Document conforme à l'arrêté du 16 mai 1967 et
au modèle proposé par le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nom et adresse du propriétaire :

Régie Camping de la Vée – Château Hôtel de Ville – Allée Aloïs Monnet – Bagnoles de l'Orne - 61140 BAGNOLES
DE L'ORNE NORMANDIE
Tél : 02.33.37.87.45

Adresse des lieux loués :

Camping de la Vée – 5, Avenue du Président Coty - Bagnoles de l'Orne - 61140 BAGNOLES DE L'ORNE
NORMANDIE

La résidence est située dans un espace engazonné séparé des emplacements de camping et dans le haut du terrain.

Nombre de pièces principales : **3**

Superficie totale de la résidence de plein air : environ 30 m²

SITUATION DU CAMPING DE LA VEE DANS LA LOCALITE

Distance du quartier Lac : 1 km Distance du quartier Château : 500 m Distance de la gare routière (cars) : 1,5 km

DESCRIPTIF DE LA RESIDENCE DE PLEIN AIR

Etat d'entretien : Bon Eau chaude : Oui Gaz : Oui Electricité : Oui 220 V

Chauffage : électrique avec un convecteur dans chaque pièce Téléphone : Non Télévision : Oui

Surface des pièces et descriptif :

Pièces principales : Salle / salon / cuisine : avec un canapé convertible 120x190 et télévision (à titre gratuit)
Chambre n°1 : contenant un lit pour deux personnes 140x190, un placard (penderie)
Chambre n°2 : contenant deux lits d'une personne 80x190, un placard (penderie)

Mobile-home 129 Salle / salon / cuisine : télévision (à titre gratuit)
Chambre n°1 : contenant un lit pour deux personnes 140x190, un placard (penderie)
Chambre n°2 : contenant deux lits d'une personne 80x190, un placard (penderie)
Chambre n°3: contenant un lit d'une personne 80x190 + 1 lit d'appoint pour le salon

Mobile-home 241 Salle / salon / cuisine : télévision (à titre gratuit)
Chambre n°1 : contenant un lit pour deux personnes 140x190, un placard (penderie)
Chambre n°2 : contenant deux lits d'une personne 80x190, un placard (penderie)
Chambre n°3: contenant deux lits gigogne d'une personne 80x190

Résidence PMR n°221 Salle / salon / cuisine : avec un canapé convertible 120x190, télévision (à titre gratuit)
Chambre n°1 : contenant deux lits d'une personne 90x190, un placard (penderie)
Chambre n°2 : contenant un lit d'une personne 90x190 et 1 lit d'une personne superposé
80x190, une étagère

Pièces secondaires : Salle d'eau
W.C.

Descriptif de la cuisine :

Elle est comprise dans une seule pièce avec la salle / salon.

Elle comprend : - une plaque de cuisson au gaz avec 4 feux (Sauf Résidence PMR : 4 feux électriques)
 - un évier à eau chaude et froide
 - une batterie de cuisine complète pour 6 personnes (se référer à l'état du kit inventaire)
 - un réfrigérateur congélateur de 215 litres

Descriptif de la salle d'eau:

Elle est indépendante et composée de : - un lavabo eau chaude et froide
 - une douche
 - un WC (Résidence Personnes à Mobilité Réduite - PMR)

Sont accessibles dans le Camping Municipal de la Vée : Lave-linge, sèche-linge, poubelles déchets ménagers, conteneurs verre, plastique et papier, poubelles cani-propreté.

MODALITES ET TARIFS DE LOCATION

Pour les locations, les résidences sont louées **du samedi à partir de 16h00 au samedi avant 10h00** ou du **dimanche à partir de 16h00 au dimanche avant 10h00**, selon les plannings d'état des lieux établis à la Réception du Camping.

Horaires d'ouverture de la Réception :

- Mars, Avril, Mai, Octobre, Novembre : 9h-12h30 / 15h30-19h Période Creuse
- Juin & Septembre : 9h-12h30 / 15h-19h30 Période Pleine
- Juillet & Août : 9h-12h30 / 15h-20h Période Pleine

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
1 ^{ère} semaine de location	354 €	354 €	364 €	434 €	434 €	434 €	434 €	354 €	354 €
2 ^{ème} semaine de location	282 €	282 €	282 €	348 €	348 €	348 €	348 €	282 €	282 €
3 ^{ème} et 4 ^{ème} semaine de location	147 €	147 €	147 €	176 €	176 €	176 €	176 €	147 €	147 €
Nuitée	65 €	65 €	65 €	55 €	55 €	55 €	65 €	65 €	65 €

Forfait pour 4 occupants maximum + 1 voiture ou 1 moto (+ 1 animal domestique accepté : **supplément de 1.80 € par nuit.**)

Possibilité de loger 1 ou 2 personnes supplémentaires dans la banquette convertible en un lit de 120 x 190 cm.
 Enfant 1-13ans : 2,30 € à 2,40 € ; Enfant 13-17 ans : 3,90 € à 4,40 € ; Adulte : 3,90 € à 4,40 € + taxe de séjour

Les véhicules utilitaires ne sont pas autorisés à stationner sur le terrain, conformément au règlement intérieur et doivent être garés sur le parking à l'extérieur du camping.

Ces tarifs ont été votés par le conseil municipal de Bagnoles de l'Orne et sont entendus **toutes charges comprises, sauf la taxe de séjour** qui sera facturée en sus à la fin du séjour (**l'avant-veille de votre départ**). **En 2023 : 0,60 € par adulte et par nuit.**

Caution pour la résidence, le nettoyage du dernier jour et pour le badge : une empreinte CB sera prise à l'arrivée. Si le client n'a pas de carte bancaire, un chèque de caution de **400 €** sera demandé à l'arrivée du locataire et encaissés en cas de détérioration et dommage pendant l'utilisation du bien loué.

Nettoyage du dernier jour : **50 €** seront facturés en cas de nettoyage de départ non effectué ou mal effectué à la restitution du bien loué.

Tout au long du séjour, le locataire est tenu d'entretenir régulièrement l'intérieur du mobile-home et de respecter l'ensemble du mobilier. En cas de manquement grave, la caution pourra être encaissée.

Le forfait nettoyage ne comprend ni la vaisselle, ni le dégivrage et nettoyage du réfrigérateur-congélateur. En cas de manquement au nettoyage de celle-ci, une facturation forfaitaire supplémentaire sera appliquée (15 €).

6 mobile-homes (218-219-221-241-244-246) appartiennent au camping et 7 mobile-homes (129-224-223-222-220-217-242) à des propriétaires privés.

Acompte : **25 %** de la somme totale du séjour versé à la réservation et non remboursable en cas de dédit du locataire, selon la police d'annulation indiquée sur le contrat.

Solde : Le règlement du solde s'effectuera directement au camping à l'arrivée.

Annulation

Plus de 60 jours avant le début de la location, l'acompte versé vous sera retourné.

Entre 60 et 31 jours avant le début de la location, l'acompte versé sera conservé par la Régie du Camping de la Vée,

Entre 30 et 22 jours avant le début de la location, l'acompte versé sera conservé par la Régie du Camping de la Vée et 50% du solde du séjour devra être versé.

Entre 21 jours et le début de la location, 100% du montant du séjour sera dû.

Toute annulation doit être confirmée par courrier avec Accusé de Réception.

Le preneur a possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de la *Fédération Française de Camping et de Caravaning*. Téléphone : **01.42.72.84.08**

Les dispositions des présentes conditions de location prévalent sur celles du règlement intérieur.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

Article premier : La résidence faisant l'objet de la location est louée meublée.

Article 2 : Le preneur s'oblige à jouir des lieux en bon père de famille. Il devra les habiter bourgeoisement, sans changer la destination de l'immeuble et se conformer au règlement intérieur du Camping de la Vée. Il ne pourra sous-louer ni céder sa location.

Article 3 : Il appartiendra au locataire de contrôler l'inventaire du mobilier dès son entrée en jouissance et d'adresser au bailleur, par écrit, ses éventuelles réclamations dans les trois jours suivant son entrée en jouissance des lieux. Un inventaire et un état des lieux de sortie seront effectués en présence du locataire et du responsable du Camping ou de l'un de ses collaborateurs.

Article 4 : Le locataire s'engage à pourvoir au remplacement des objets détériorés, brisés ou perdus par d'autres identiquement semblables ou à en payer au bailleur le montant de la valeur du rachat ou le coût de leur remise en état. Le locataire devra s'abstenir de façon absolue de jeter dans les lavabos, douches, éviers, WC, etc. des objets de nature à obstruer les canalisations, faute de quoi il sera redevable des frais occasionnés pour la remise en service de ces appareils. Le bailleur décline toute responsabilité quant au retard éventuel pour cette réparation.

Article 5 : Les lieux loués devront être laissés en fin de jouissance en parfait état de propreté, faute de quoi une indemnité de nettoyage à la charge du locataire sera exigible.

Article 6 : Les chiens, chats et autres animaux sont autorisés (sauf mobile-homes n°220 & n°242) mais devront être tenus en laisse et leurs déjections ramassées. Tout contrevenant s'exposera à des poursuites. Le locataire s'engage à remettre en état tout ce qui aurait été dégradé ou sali par l'animal. Pour chaque animal, un carnet de santé à jour des vaccinations sera obligatoirement fourni. Si l'animal a l'habitude de monter sur le canapé et les lits, le locataire s'engage à amener des protections.

Tout animal est payant : 1,80 € par animal et par nuit en 2023.

Article 7 : Le preneur renonce à tout recours contre le loueur en cas de dommages quelconques - quelle qu'en soit l'origine - subis par tous effets, linge, bijou, valeur, objet mobilier et, d'une manière générale, tout bien lui appartenant et étant sous sa garde.

Article 8 : Le locataire supportera les réparations incombant au propriétaire, dont l'urgence et la nécessité apparaîtraient pendant la location.

Article 9 : A titre de dépôt de garantie et en cautionnement des dégâts qui pourraient être causés au local ou bien au mobilier et/ou aux objets garnissant les lieux, le preneur fournira une carte bancaire dont l'empreinte sera prise ou versera le jour de l'entrée dans les lieux la somme de 400 Euros. Cette caution sera restituée dans les 15 jours après le départ, après état des lieux définitif, déduction faite des dégâts relevés. Les clefs devront être remises par le locataire au responsable du Camping de la Vée ou à l'un de ses collaborateurs après inventaire au moment de son départ. En cas de perte d'une ou plusieurs clefs, leur reproduction sera à la charge du locataire ou lui sera facturée.

Aucune somme versée, à quelque titre que ce soit, ne sera productive d'intérêt.

Article 10 : Les acomptes versés à la réservation ne sont pas remboursables en cas de dédit du locataire et le paiement de la totalité du loyer prévu par le contrat pourra être demandé par le propriétaire (conformément à la législation sur les acomptes), comme indiqué sur le contrat de location.

Article 11 : Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de la Résidence de Plein-Air. Tout contrevenant s'exposera à des poursuites.

A la charge du client d'apporter linge plat, linge de maison et produits d'entretien.

Pour votre confort, vous pouvez acheter à la Réception du Camping, des kits jetables drap housse + drap plat + taie (1 personne : 5,50 € ou 2 personnes : 8,50 €).

**KIT INVENTAIRE DES RESIDENCES DE PLEIN-AIR
POUR 4-6 PERSONNES**

Assiettes plates	8	Planche à découper	1
Assiettes creuses	6	Lot de 3 casseroles	1
Assiettes à dessert	8	Lot de 2 couvercles	1
Verre mesureur	1	Faitout	1
Verres	12	Poêle	2
Grandes Tasses	6	Egouttoir à vaisselle	1
Bols	6	Cafetière électrique	1
Carafe	1	Bouilloire électrique	1
Plats + Saladiers	4	Micro ondes + cloche	1
Passoire	1	Mini-four + 2 gants de cuisine	1
Essoreuse à salade	1	Grille-pain ou toaster	1
Range couverts	1	Dessous de plat	1
Cuillères à soupe	8	Nappe	1
Cuillères à café	8	Poubelle	1
Fourchettes	8	Cuvette	1
Couteaux	8	Seau	1
Couteaux office	2	Serpillère	1
Econome	1	Pelle + balayette	1
Tire-bouchon	1	Petite poubelle salle de bain	1
Ouvre boîte	1	Balai & Balai brosse	1
Paire de ciseaux	1	Pinces à linge	
Cendrier	1	Cintres	
Petite passoire	1	Couvertures 2 pers	2
Râpe	1	Couvertures 1 pers	2
Plateau	1	Oreillers	4
Couteau à viande	1	Ensemble WC	1
Fourchette à viande	1	TV avec télécommande	1
Couteau à pain	1	Séchoir à linge sur pied	1
Spatule & cuillère	1	Table de jardin	1
Louche	1	Fauteuils de jardin	4
Ecumoire	1	Parasol + pied (sauf terrasse couverte)	1
Fouet	1	Tapis d'accueil	1
Couverts à salade	1	Gratte pieds caoutchouc	1
Horloge	1	Cabas Tri Sélectif	1

**Sur demande à la Réception, prêt possible de transats,
fer à repasser, sèche-cheveux.**